

# Marseille les 28 et 29 mai

**Je participe à la Marche Mondiale des Femmes**

## Samedi 28 mai:

- Accueil à partir de 8h30 Porte d'Aix (Arrivée Autoroute Nord).  
Pour participer aux Forums 10h30

## Salles Conseil Général: ( par Métro Gare - St Just (ligne 1) 10h30)

- Violences faites aux Femmes
- Sexualité, Avortement, Contraception, Santé.

## Salles Conseil Régional: 10h30 Porte d'Aix

- Travail, Précarité et Emploi.
- Démocratie, Pouvoir, Egalité: Hommes Femmes en Europe.
- Paix et Conflit.

**14h00: Grand rendez-vous Porte d'Aix.**

**Animation musicale**

**15h00: Relais de la Charte ,**

**MANIFESTATION et MARCHÉ**

**de toutes les femmes déléguées d'Europe**

**Animation musicale - Vieux Port- .**

**18h00 Espaces:** Jeunes - Femmes Migrantes - Lesbiennes.

## Dimanche 29 mai:

9h30 à 13h00: Salle congrés Parc Chanot ( par Métro Rond Point-du prado (ligne 2)

Grande clôture et lancement des propositions de campagne

**Inscrivez-vous**

**Auprès des Militant(e)s CGT de votre connaissance,  
Dans votre entreprise ou l'Union Locale CGT de votre Ville**



**Marche Mondiale des Femmes 2005**

**sur toute la planète,  
les Femmes se rassemblent pour  
exiger l'égalité, la justice et la  
paix.**

**Pour refuser la misère,  
les discriminations et les  
violences qu'elles subissent.**

**Ensemble**

**Nous avons la force de créer un  
autre monde**

- **Une Charte:** construite par plus de 60 000 groupes de Femmes de la Marche dans 163 pays et territoires.
- **Une Charte** partie le **8 mars du Brésil**  
A Marseille **les 28 et 29 mai Etape Européenne**  
Qui s'achevera

**Le 17 octobre 2005 au Burkina-Faso**

**Rendez-vous Européen à Marseille  
les 28 et 29 mai 2005**

## MARCHE EUROPEENNE

Nous avons de nombreuses raisons de participer à la marche européenne, notamment en revendiquant le droit à l'emploi, de meilleures conditions de salaires, d'emploi et de retraites.

Après bien des lois sur l'égalité professionnelle les femmes salariées se trouvent toujours, pour une grande majorité, cantonnées dans des emplois précaires, à temps partiel (84,7% des emplois à temps partiel de moins de 15h sont occupés par des femmes) et dans les secteurs du commerce, des services et d'aide à la personne. 11 % des femmes sont au chômage contre 8 % des hommes.

L'écart salarial entre les hommes et les femmes est de 25% en moyenne. Ces éléments conjugués ont des répercussions sur les conditions de vie des femmes et de leurs enfants, mais également sur le montant de leur retraite (42 % inférieur à celui des hommes).

A cela s'ajoute des interruptions de carrières professionnelles et des barrages leur empêchant l'accès aux postes à responsabilités. Voilà le tableau des discriminations qui frappent les femmes dans le monde du travail.

**C'est cela qu'il nous faut changer, qui nous fera marcher le 28 mai.**

Les choses bougent. Il nous faut nous servir de la loi de mai 2001 sur l'égalité professionnelle, qui fait obligation aux entreprises de négocier avec les représentants des salariés sur l'égalité hommes/femmes dans l'entreprise et sur les mesures compensatoires. Des accords ont été signés dans certaines entreprises.

**A nous d'en faire grandir le nombre.**

Pour cela nous devons être plus nombreuses à être syndiquées pour porter nos revendications et être partie prenante dans les négociations.

**POUR**

***plus de solidarité, pour la paix dans le monde,***

***plus de justice, et plus de liberté...***

**CONTRE**

***la misère, les discriminations, les violences...***

**NOUS MARCHERONS  
LE 28 MAI À MARSEILLE**

## La CGT revendique :

- Arrêt de toutes les inégalités et discriminations à l'embauche, salariale, la qualification de l'emploi.
- Instaurer et augmenter la durée du nombre de jours pour enfants malade.
- Développer la formation professionnelle sur le temps de travail en prenant en compte les contraintes familiales.

- Permettre l'accès à toutes les formations scolaires et tous les métiers aux femmes.

- Transformer les emplois précaires en emplois stables, les temps partiels en temps complet.

- Le travail de nuit doit être strictement limité aux secteurs indispensables.

- Augmenter la durée du congé maternité.

- Développer les crèches d'entreprise.

### BULLETIN D'ADHESION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

..... Tél. : .....

Entreprise : .....